

CCVALLEEDUGARON.COM



La biodiversité dans la vallée du Garon



DIAGNOSTIC ET ENJEUX

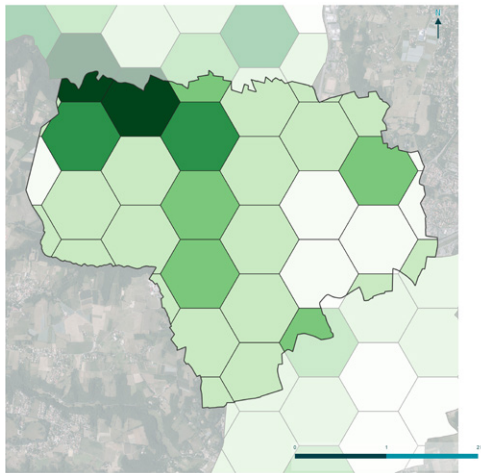
Brignais



La Communauté de communes de la vallée du Garon [CCVG] élabore sa Stratégie Biodiversité 2024-2034. Celle-ci vise à favoriser la résilience des espaces naturels et agricoles face au changement climatique, à s'attaquer aux pressions qui s'exercent sur la biodiversité et à restaurer la nature partout où cela est possible : reconquête de la biodiversité « ordinaire », reconstitution des trames écologiques, préservation de la mosaïque de milieux...

Pour construire cette stratégie, un diagnostic écologique a été réalisé en 2022. Les principaux résultats pour Brignais sont ici présentés.

Zoom sur... Les enjeux écologiques



Synthèse des enjeux



Carte de synthèse des enjeux écologiques sur le territoire de Brignais

La synthèse des enjeux écologiques fait ressortir plusieurs espaces concentrant des enjeux forts à très forts, en termes de biodiversité sur la commune de Brignais. Ainsi **l'ENS de la Vallée en Barret** au nord-ouest ainsi que **les rives du Garon** sont particulièrement remarquables. Sur le territoire, les enjeux proviennent principalement de **la diversité d'espèces** sur les zones à forts et très forts enjeux et de la présence de **milieux d'intérêt**, notamment les mares ainsi les boisements présumés anciens situés sur l'ENS et à proximité du Chemin du Bois Tissot. Les **continuités écologiques aquatiques et terrestres et la naturalité des milieux** au nord-ouest du territoire augmentent également le niveau d'enjeu.

Les zones à enjeux très fort représentent

54 ha soit 5 %
de la surface de la commune.

FOCUS

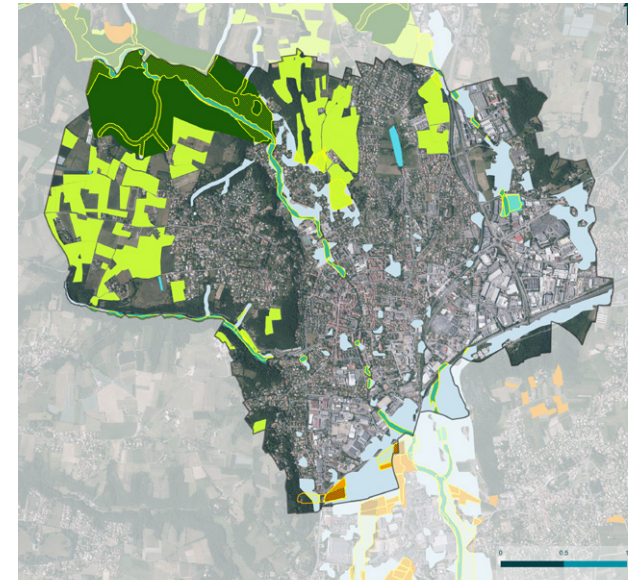
Une mosaïque de milieux

Outre l'ENS de la Vallée en Barret identifiée précédemment, d'autres zones d'intérêt écologique sont identifiées sur la commune.

Zones d'enjeu à préserver :

- **Continuités écologiques** : deux passages étroits ont été identifiés au sud de la commune pour permettre le déplacement des espèces (sur la D386 à la limite avec Vourles et sous l'A450 au niveau du chemin des Ronzières).
- **Friches, ripisylves et prairies permanentes.**

Les zones à enjeu pour la ressource en eau et les milieux aquatiques identifiées par le SMAGGA ont été intégrées.



Synthèse des enjeux



L'ensemble des zones à préserver à Brignais représente une surface de

353 ha
soit **34 %**

de la superficie de la commune.

Passages étroits
4 ha

Ripisylves
16,5 ha

Friches
2,5 ha

Prairies permanentes
109,3 ha

Zones humides
5,1 ha

Sites à enjeux écologiques
81,3 ha

Zones à enjeux eau
134,2 ha

Ces zones à enjeux forts pour la biodiversité et la ressource en eau constituent une priorité en termes de conservation pour le territoire.



@CCVG

+ d'infos sur la démarche

Katia HERRGOTT

Chargée de mission environnement

Tél 04 72 31 95 37

environnement@cc-valleedugaron.fr

Il convient de préciser que les zones identifiées dans le cadre du diagnostic sont les zones à plus forts enjeux écologiques et pour la préservation de la ressource en eau. Pour autant, il est important de souligner ici, que **l'ensemble des milieux naturels et agricoles du territoire participent pleinement à son fonctionnement écologique global.**

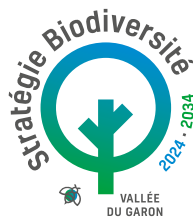


Retrouvez toutes
les informations sur
la stratégie biodiversité



Téléchargez l'intégralité
du diagnostic

Diagnostic réalisé par



Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél 04 72 31 78 72 - Fax 04 72 31 78 96
contact@cc-valleedugaron.fr

